



ADVOCACY FRANCE

8, RUE THUREAU DANGIN 75015 PARIS TEL/FAX : 01 45 32 22 35

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 13/03/04 COMPTE RENDU

PRÉSENTS

Jacques POSTEL, Michèle DRANCOURT, Marie-Claude SAINT-PÉ, , Florence LEROY, Claude DEUTSCH, Philippe LEMANISSIER, Philippe GUERARD, Michel FOURQUEMIN, Martine DUTOIT, Dominique LAURENT
Excusés : Philippe RAPPART, Jacques LECERF

ORDRE DU JOUR

- Compte rendu des rendez-vous au ministère et DGS
- Projet de l'association nationale
- Le point sur ECC PARIS et CAEN
- Le point administratif
- Le point sur action en justice
- Le point sur la semaine de la santé mentale
- Le point sur le Mégaphone

LE MÉGAPHONE

Il est proposé de déposer le Mégaphone a la BN. Pour ce faire, il faut trouver tous les numéros depuis le début. Chacun recherche de son côté, mais Michel dit les avoir tous et doit les rechercher.

Michèle déplore de devoir insister pour avoir les articles des ECC de CAEN et de PARIS.
Aucune décision n'a été enregistrée pour améliorer cette situation.

RENDEZ-VOUS MINISTÈRE ET DGS

Claude, Martine, Philippe G. et Florence ont été reçus par Mme BOISSEAU, Secrétaire d'État aux personnes handicapées, ce 8 février, sur proposition d'Annick DEVEAUX. L'intérêt est d'être identifié au Ministère au même titre que l'UNAFAM. L'objet était, à l'occasion de la nouvelle loi, de se situer. Cette loi ne nous agrée pas vraiment, dans le courant des nombreuses critiques sur le sujet.

La rencontre entre Claude et Mme TISSERAND, adjointe à la direction DGS visait à présenter ce que l'on propose et à constater que cela ne pouvait entrer dans la case des "aides humaines". Reste les "aides diverses", par rapport auxquelles on peut se battre pour y faire admettre les propositions d'ADVOCACY. Enfin, ce rendez-vous nous permet d'espérer une subvention pour développer nos délégations régionales et notre travail de tête de réseaux et de faire fonctionner la CEDI

Quelques pistes à ce sujet :

Philippe L. dit qu'il est possible que la région du CALVADOS soit pilote sur les sites de la vie autonome.

Marie-Claude signale également qu'un autre décret est en train de paraître sur les services de suite et d'accompagnement socioprofessionnel.

Le sentiment dominant est quand même que cette loi est "ringarde" et qu'elle ne correspond même pas aux directives européennes (pourtant signées par la France), particulièrement en matière de non discrimination.

Claude a écrit un article pouvant être "la voix d'ADVOCACY" à ce propos. Bernard THOMAS (?) le lui a demandé. On se l'arrache ! À veiller sans doute sur le prochain Mégaphone.

La notoriété d'ADVOCACY va croissant. Pénélope KOMITES dit : "vous avez des grands amis et vous avez de grands ennemis".

Avec le temps, on gagnera en crédibilité, assure Claude.

Florence relève le sort que la Maison des usagers de Saint-Anne a réservé à l'ECC ADVOCACY PIDF et la réponse qui lui a été renvoyé par les usagers.

Martine souligne que globalement, le problème est celui de la représentativité des usagers et nous devons y veiller constamment.

Claude reprend en annonçant que :

- "on a demandé à faire partie du CNCH".
- Mme TISSERAND envisage de nous donner une subvention de 15 000 euros, renouvelable en tant que tête du réseau des délégations régionales. Il faut faire le dossier.

PROJET DE L'ASSOCIATION NATIONALE

Un projet global de 50 000 euros :

- plein temps de Martine DUTOIT : mi-temps sur ECC APIDF & Mi-temps sur ADVOCACY France
- activité de formation CEDI, voir DTEFP
- activité structuration des délégations régionales, voir DGS
- autres financeurs possibles sur ce projet CNAM, PROMOFAP, UNIFORMATION

Le besoin de formation est là et particulièrement lié à la CEDI et aux délégations en cours de création. Il a été formalisé très nettement à CAEN, sans suite annoncée en matière de projet et de financement ; idem à PARIS.

ECC PARIS

Claude s'inquiète de :

- la fragilité structurelle et financière de l'ECC.
- du projet VINCI dont l'échéance est reportée.

L'ECC est toujours en structuration comme tout projet vivant. La trésorerie et la comptabilité sont reprises et devraient tendre vers une meilleure formalisation. Difficultés conjoncturelles, liées au déménagement et aux subventions non versées aux échéances prévues, malgré l'envoi du bilan et le strict respect des termes de la convention de notre part (le cas du FSE 10 B, notamment). À son actif néanmoins :

- un déménagement et un aménagement promptement menés avec une utilisation complète de la subvention de la Caisse d'Épargne (justificatifs à l'appui)

- le recrutement de 4 emplois CES, parmi les usagers avec formation et encadrement périodiques
- le dossier VINCI est maintenant finalisé et prêt à être présenté en juin
- extension et cohésion du projet avec URBANITÉS.

Dans ces réalisations il faut noter :

- le souci de construire le projet de l'ECC avec les usagers
- le souci d'un accompagnement individuel et collectif des parcours individuels et d'abord des CES.
- Le souci des formations ad hoc.
- Le souci d'arriver à des subventions pérennes.

L'ECC DE CAEN

Toujours à la recherche de subventions pérennes mais avec de bons contacts et soutiens qui permettent d'espérer ! l'ECC de Caen est bien repéré. Un travail d'évaluation est en court de finalisation.

LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Quatre autres en cours de constitution ou en projet : Haute Normandie, Bretagne, Midi Pyrénées et Aquitaine

Claude annonce qu'il peut y avoir des délégations régionales sans qu'il y ait création d'un ECC.

À Argeles, Marc est toujours d'accord pour structurer cette délégation. Avec Destination avenir sur Perpignan : besoin d'un local. On peut imaginer un ECC avec une vingtaine de jeunes fondé par Destination avenir et Advocacy Midi Pyrénées à créer.

Du côté Haute Normandie, Michel avance dans ces contacts. Des personnes ressources à mettre en lien par Claude et Martine seraient disponibles dans la région.

Du côté de Bordeaux, Martine s'y rend le 24 mars avec Dominique : à suivre.

ACTIONS EN JUSTICE

Martine a été interpellé par un établissement en Charente accueillant une population autiste LES DEMEURES DES SOURCES VIVES à ROCHEFORT. L'établissement propose un accompagnement très ouvert par des bénévoles et des auxiliaires de vie. Martine doit les recontacter suite à leur demande de concernant un litige avec un service de tutelle concernant une pensionnaire. .

Il y aurait peut-être une action en justice à mener et Martine demande au CA si ADVOCACY France peut se porter partie civile, dans ce cas peut-être et en général.

Il faut connaître l'affaire de façon plus complète. Jacques P. doit se renseigner.

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

Martine a édité les dates de la participation d'ADVOCACY à la semaine de la santé mentale, mais constate que les dates prises par CAEN ne lui ont pas été communiquées. Le papier est donc à corriger avant sa transmission pour le MÉGAPHONE. Elle remarque que le succès

autour du film "Ces citoyens que l'on dit fous !" va croissant. Il est très demandé, les gens s'y reconnaissent ou sont touchés par cette expression originale et vraie. Il donne donc une image de marque de l'ADVOCACY.

D'autres manifestations en vue :

- du 17 au 19 mai 2004 les "droits de l'homme" Claude en tant que Vice président de Santé mentale Europe y est.
- Du 27 au 31 mai : congrès en Slovénie. Claude et Martine y vont.
- Du 17 au 20 juillet : le congrès des "Survivants de la Psychiatrie" au Danemark. Est-ce possible d'y aller ? Dominique est chargée du contact avec le réseau européen des usagers et survivants de la psy ? Qui y va ? Combien ?
- Le forum EUROPSY en octobre. ADVOCACY est impliquée dans l'organisation générale et les usagers à l'accueil.
- Les ÉTATS GÉNÉRAUX DU SOCIAL du 18 au 24 octobre. Un questionnaire à destination des usagers devrait circuler pour que des informations remontent.

LES ACTES DU FORUM

- Rédaction en cours
- CD ROM en cours

Date de l'AG : le 15 mai (précédé d'un CA)

Rédaction : MC Saint Pé (secrétaire)